



**AXA OR ET MATIERES  
PREMIERES**

# SOMMAIRE

---

## Rapport du Conseil d'administration

présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 avril 2024

### Annexes

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OTC

Tableaux relatifs à la réglementation « Securities Financing Transactions Regulation (SFTR) »

Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »)

---

## Bilan au 29/12/2023 et au 30/12/2022

Actif

Passif

## Hors-bilan au 29/12/2023 et au 30/12/2022

## Compte de résultat au 29/12/2023 et au 30/12/2022

### Annexes

Règles et méthodes comptables au 29 décembre 2023

Evolution de l'actif net de l'OPCVM

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Compléments d'information au 29 décembre 2023

---

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et Rapport spécial sur les conventions réglementées

## Texte des Résolutions présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**AU 29 DECEMBRE 2023**

**PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Mme Véronique TOUSSAINT-MONDET

**ADMINISTRATEURS**

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS  
Représentée par M. Laurent CLAVEL

AXA FRANCE IARD  
Représentée par M. Matthias GARDIN

Mme Anne VISONNEAU

**SECRETAIRE DU CONSEIL**

Mme Christine BIANCOLLI

**DIRECTION GENERALE**

**DIRECTEUR GENERAL**

Mme Lorraine ZAFRANI

**CONTROLE EXTERNE**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit

## Rapport du Conseil d'administration

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 avril 2024.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en vue de vous présenter le rapport d'activité du dernier exercice de la SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES (« SICAV ») et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux arrêtés au 29 décembre 2023, ainsi que le projet d'affectation des sommes distribuables conformément à la loi et aux statuts.

Ce rapport intègre, aux sections 4 et 5 ci-après, les informations correspondantes au rapport sur le gouvernement d'entreprise.

### **1 - CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : BILAN 2023**

#### Conditions des marchés financiers

Bien que l'inflation ait passé son pic en 2022, l'année 2023 a débuté avec la poursuite du resserrement monétaire par les banques centrales, craignant une persistance de l'inflation et des effets de second tour après les chocs de prix de 2022. Le resserrement de la politique monétaire a ajouté des vents contraires à l'activité économique, bien que celle-ci ait varié d'une région à l'autre en fonction de conditions idiosyncratiques. Les taux d'inflation ont continué à diminuer, tout en restant supérieurs aux niveaux cibles des banques centrales dans la plupart des régions. Si certaines banques centrales ont seulement atteint leurs pics de taux, certaines banques centrales des marchés émergents ont déjà commencé à assouplir leur politique monétaire. Ce resserrement monétaire brutal a entraîné un certain nombre de faillites de petites banques aux Etats-Unis en mars, mais la contagion a été contenue. L'activité mondiale s'est poursuivie en dépit d'une attaque terroriste contre Israël et des représailles israéliennes contre le groupe terroriste Hamas à Gaza, qui ont accru l'incertitude mondiale, même si les événements sont restés localisés.

En Europe, l'inflation a fortement diminué, passant de 9,2% à la fin de 2022 à 2,9% à la fin de 2023 (données préliminaires), bien que les mesures de l'inflation de base aient connu une amélioration moins importante, clôturant 2023 à 3,4% (contre 5,2% à la fin de 2022). La forte baisse de l'inflation reflétait une amélioration des conditions de l'offre, notamment un réacheminement des approvisionnements énergétiques et une baisse des prix mondiaux de l'énergie, ainsi qu'une amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales, les économies continuant globalement à se remettre de la pandémie. Cependant, elle reflète également un affaiblissement significatif de l'activité économique dans la région, l'économie évitant de justesse la récession technique avec une croissance modeste de 0,1% au cours des deux premiers trimestres de 2023, avant de se contracter à nouveau de 0,1% au cours du troisième trimestre. L'activité a quelque peu divergé au sein de l'union monétaire, l'Allemagne étant le pays le moins performant depuis le premier trimestre 2022 reflétant en partie sa dépendance aux approvisionnements énergétiques russes pour son vaste complexe industriel et à l'économie chinoise. L'Italie a également souffert, reflétant également sa composition industrielle plus importante et la fin d'un stimulus très généreux de la part du gouvernement dans le secteur de la construction. L'Espagne a été le pays le plus performant, notamment en raison d'un moindre changement dans l'approvisionnement en énergie et d'une composition plus favorable du secteur des services. La Banque Centrale Européenne (BCE) a continué de relever son taux de dépôt directeur à 4% en septembre (contre 2% fin 2022).

Le Royaume-Uni a connu une baisse plus tardive du taux d'inflation, qui terminait l'année 2023 à 3,9% en novembre 2023 (contre 10,5% fin 2022), l'inflation sous-jacente tombant à 5,1% (contre 6,3%), reflétant en partie la répercussion tardive de la baisse des prix de l'énergie à l'échelle mondiale. La Banque d'Angleterre (BoE) a été la première grande banque centrale à resserrer sa politique monétaire en 2021 et a relevé ses taux tout au long de l'année 2022. En 2023, alors que l'inflation de base continuait d'augmenter au premier semestre, la BoE a continué de relever son taux directeur, atteignant +5,25% en août (contre 3,50% à la fin de 2022), ce qui devrait être son niveau le plus élevé. L'impact combiné d'une inflation galopante et d'un resserrement brutal de la politique monétaire a entraîné une stagnation de l'activité économique au Royaume-Uni depuis le deuxième trimestre 2022. En 2023, malgré une hausse du Produit Intérieur Brut (PIB) de 0,3% au premier trimestre, l'activité a stagné au deuxième trimestre et s'est contractée de 0,1% au troisième, ce qui laisse planer le risque d'une récession technique à la fin de l'année.

Les Etats-Unis, en revanche, ont connu une croissance relativement résiliente tout au long de l'année 2023, même si la Réserve Fédérale (Fed) a continué à resserrer sa politique et que l'inflation s'est ralentie. L'économie a connu une croissance légèrement supérieure à sa tendance au premier semestre (2,2% en rythme moyen annualisé) avant

d'afficher une forte hausse de 4,8% (en rythme annualisé) au troisième trimestre, tirée par la consommation. La croissance a été soutenue par la situation financière confortable des consommateurs, bénéficiant de salaires dynamiques mais aussi des restes d'épargnes non consommées héritées de la période COVID, par de nouvelles incitations à l'investissement privé et des améliorations structurelles de l'offre de main-d'œuvre, y compris l'augmentation de la participation et de l'immigration. Malgré une croissance toujours solide, les déséquilibres du marché du travail ont continué à se résorber, ce qui a permis à l'inflation de continuer à baisser pour atteindre 3,1% en novembre (contre 6,5% à la fin de 2022), les prix de base reculant également à 4,0% contre 5,7%. La Fed a continué de resserrer sa politique monétaire tout au long de l'année 2023, dans la continuité de son action de la seconde moitié de l'année 2022. Elle a relevé la fourchette cible des Fed Funds à 5,25-5,50% en juillet (contre 4,25-4,50% fin 2022), la communication officielle indiquant que les membres de la Fed considéraient que les taux étaient « à leur maximum ou proches de celui-ci ».

En Asie, la Chine a dominé les préoccupations. L'arrêt étonnamment soudain de la politique du zéro COVID fin 2022 a contribué à une forte expansion de l'économie avec +2,3% en glissement annuel au premier trimestre 2023. Toutefois, les ménages sont sortis de la pandémie avec un confort financier plus faible que leurs homologues occidentaux et les difficultés ont persisté, en particulier dans le secteur du logement. L'activité n'a pas pu soutenir cette forte croissance, affichant un faible 0,5% au deuxième trimestre, avant de se redresser au troisième trimestre pour atteindre 1,3%. L'intervention du gouvernement s'est intensifiée en août, avec un certain assouplissement de la politique monétaire, mais une augmentation plus substantielle du soutien budgétaire, y compris un ajustement inhabituel en milieu d'année de l'objectif de déficit du gouvernement central. Ces mesures semblaient avoir soutenu la croissance annuelle en Chine, jusqu'à l'objectif du gouvernement « d'environ 5% ». Le Japon a également bénéficié d'un assouplissement tardif des restrictions COVID et d'un rebond du tourisme. L'économie japonaise a progressé de 1,2% et de 0,9% au cours des deux premiers trimestres de 2023, avant de se contracter de 0,7% au troisième trimestre. L'inflation avait terminé l'année 2022 à 4,0% et a culminé à 4,3% en janvier 2023, son taux le plus élevé depuis 42 ans. L'inflation a reculé à 2,8% en novembre 2023. La Banque du Japon (BoJ) a mis en place un certain nombre d'ajustements à sa politique de contrôle de la courbe des taux au cours de 2023, désormais proche d'une libéralisation totale. En revanche, il n'y a toujours pas eu de changement à son taux directeur négatif, le taux directeur restant à -0,1%.

### Marchés financiers

Les rendements obligataires ont augmenté pendant la majeure partie de l'année, car les prévisions de hausse de taux des banques centrales se sont renforcées au cours du premier semestre, avant d'être supplantées par la crainte que les taux restent durablement élevés, « higher for longer » – un sentiment qui a atteint son apogée au cours de l'été, avant que les anticipations ne s'inversent vers une baisse des taux des banques centrales et ne fassent redescendre les taux vers la fin de l'année. Au cours de la même période, les indices globaux des marchés actions se sont très bien comportés, et ceci peu importe la variation des taux obligataires, stimulés par de solides bénéfices des entreprises. Il y a néanmoins une hétérogénéité de performances très importantes entre pays et secteurs. Les marchés du crédit sont restés globalement stables pendant la majeure partie de l'année, à l'exception de la période des turbulences bancaires du premier semestre, avant que les écarts ne se resserrent à la fin de l'année. Les mesures de volatilité ont illustré les divergences entre les classes d'actifs, diminuant au cours de l'année pour les actions, mais restant élevées pour les obligations.

L'indice MSCI AC World a progressé de 20,1% au cours de l'année 2023, récupérant les pertes de l'année précédente. D'une manière générale, cette évolution s'est reflétée dans la plupart des grands indices. L'indice américain S&P 500 a enregistré une hausse encore plus forte de 24,2% au cours de l'année, bien qu'une grande partie de la performance de l'indice S&P se soit concentré sur les grandes entreprises technologiques. En comparaison, l'indice Euro Stoxx 50 a sous-performé le S&P, avec une hausse de 19,2% au cours de l'année. Cette progression est le reflet des performances divergentes des bourses européennes, les indices allemand Dax et espagnol IBEX 35 ayant progressé respectivement de 20,3% et 22,8% sur l'année, l'indice italien MIB ayant progressé de 28,0% et l'indice français CAC 40 de 16,5% seulement. En revanche, les actions britanniques ont nettement sous-performé, le FTSE 100 n'ayant progressé que de 3,8% et le FTSE 250 de 4,4%, ce qui est faible même si l'on tient compte de l'appréciation de la livre sterling. C'est l'indice japonais TOPIX qui a le plus progressé, avec une hausse de 25,1%. En revanche, l'indice chinois Shanghai Composite a chuté de 11,4%, les inquiétudes concernant l'économie et l'intervention du gouvernement continuant à peser (hors dividendes pour les indices mono-pays).

L'évolution du marché obligataire américain a retenu l'attention en 2023, bien qu'au cours du premier semestre les taux des « Treasuries » à 10 ans soient restés globalement stables entre 3,50 et 3,75%, (due à l'effet valeur refuge survenu au moment de la faillite des banques régionales en mars). Les rendements ont ensuite fortement augmenté au cours de l'été pour atteindre 5% en octobre, avant de redescendre brutalement à la fin de l'année, passant sous la barre des 4% pour clôturer l'année à 3,87%, soit à peine 3 points de base (pdb) de plus que leur niveau de clôture en 2022. En

Europe, la volatilité des obligations a été plus élevée au cours des premiers mois de l'année, les marchés se focalisant sur les perspectives de la politique de la BCE. Après les faillites des banques américaines (et le sauvetage du Crédit Suisse), les rendements européens ont fortement baissé. Ils se sont ensuite progressivement redressés, le taux des obligations allemandes à 10 ans atteignant un pic en octobre proche de 3,00%, non loin de ses sommets de mars (2,75%), avant de retomber, en ligne avec les taux mondiaux, et de clôturer l'année à 2,03%, soit 56pdb en dessous de la fin de l'année 2022. La baisse des taux a été même plus importante en France (-63pdb), en Italie (-107pdb) et en Espagne (-71pdb). Le taux des gilts britanniques à 10 ans a suivi une tendance similaire pour clôturer l'année à 3,60% (en baisse de 7pdb par rapport à la fin de l'année 2022). En revanche, au Japon, les taux obligataires ont été fortement affectés par les changements apportés par la BoJ à sa politique de contrôle de la courbe des rendements, commencés dès la fin 2022. Les rendements ont bondi de 0,25% à un peu moins de 0,50% après la modification de la politique de la BoJ fin 2022, puis à nouveau en juillet 2023 après un nouvel ajustement. Cela a ouvert la voie à une hausse tendancielle des taux, jusqu'à presque 1% au début du mois de novembre – un plus haut depuis environ 11 ans – avant qu'ils ne suivent la tendance mondiale et ne s'inversent brusquement pour clôturer l'année à 0,62%, soit 21pdb plus haut qu'à la fin de l'année 2022.

Les marchés du crédit avaient déjà fini l'année 2022 sur une meilleure note. En 2023, à l'exception de la période entourant les turbulences bancaires du mois de mars, qui a vu les spreads de crédit s'élargir, les primes de risque sont restées globalement stables, avant de se resserrer de nouveau en fin d'année. Aux Etats-Unis, la dette d'entreprise de qualité (« investment grade », IG) a clôturé l'année avec des spreads de 104pdb, soit le niveau le plus bas depuis janvier 2022 et une baisse de 25pdb par rapport à la fin de l'année 2022. Le haut rendement américain (HY) a également baissé de 30pdb pour clôturer à 334pdb, également un point bas depuis début 2022. La situation est similaire en Europe, avec une dette IG en baisse de 19pdb sur l'année, soit un spread de 135pdb, le plus bas depuis avril 2022, et une dette HY clôturant l'année 2023 à 395pdb, en baisse de 20pdb sur l'année et le niveau le plus serré depuis février 2022.

Après avoir atteint en 2022 son plus haut niveau depuis 20 ans par rapport à un panier de devises, le dollar américain a inversé sa tendance en 2023, amoindri par un différentiel de taux moins favorable. Cela s'est traduit par un gain de 3,5% en 2023 pour l'euro, qui a clôturé l'année à 1,105\$, et un gain de 6,0% pour la livre sterling, qui a clôturé à 1,275\$ (l'euro a baissé de 2,3% par rapport à la livre au cours de l'année). En revanche, le dollar ne s'est pas affaibli contre toutes les monnaies comme en témoigne la dépréciation de 7% du yen, en grande partie à cause de la résistance de la BoJ. Le dollar a également enregistré un gain de 2,9% par rapport au yuan chinois, où les inquiétudes concernant la faiblesse de l'économie et la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire ont pesé sur la monnaie, clôturant l'année à 7,10RMB.

## **2 - ACTIVITE ET EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SICAV**

La SICAV AXA OR ET MATIERES PREMIERES a pour objectif de répliquer la performance de son benchmark composé pour les deux tiers de l'indice « FTSE World Mining » qui regroupe les grandes entreprises internationales du secteur minier et pour un tiers celui du « FTSE Oil & Gas Producers » qui regroupe les grandes capitalisations internationales du secteur de production et d'exploitation de l'or noir.

Pour atteindre l'objectif, le gestionnaire investit dans des actions d'entreprises actives dans les secteurs d'activités représentés dans le benchmark.

Entre le 30 décembre 2022 et le 29 décembre 2023, la performance nette de la SICAV (PART RC) a été de -2,13%, celle de l'indice de référence de -0,31%.

L'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV et l'évolution de l'indice s'est élevé à 0,48% (tracking error annualisée), soit un niveau inférieur aux 2% prévus par les documents réglementaires.

### **Rappel des performances annuelles calculées nettes de frais de gestion :**

	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Portefeuille (part RC)</b>	-2,13%	11,26%	21,25%	-4,60%	23,85%
<b>Portefeuille (part RD)</b>	-3,93%	9,19%	19,16%	-8,52%	21,52%
<b>Indice de référence*</b>	-0,31%	13,98%	23,71%	-2,58%	26,54%

\*2/3 FTSE WORLD MINING - TOTAL RETURN GROSS + 1/3 FTSE WORLD OIL & GAS PRODUCERS - TOTAL RETURN GROSS

*Les chiffres cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.*

### **3 - SOMMES DISTRIBUABLES - AFFECTATION**

Le compte de résultat fait apparaître un résultat sur opérations financières de 6 624 775,95 € au 29 décembre 2023 en progression par rapport à celui constaté lors de la clôture de l'exercice précédent.

Après déduction des 3 174 002,60 € prélevés au titre des frais de gestion, le résultat net de l'exercice s'élève à 3 450 773,35 €.

Après prise en compte des (158 953,75) € figurant au compte de régularisation des revenus de l'exercice, le revenu net de l'exercice s'élève à 3 291 819,60 €.

Compte tenu (i) du report à nouveau de l'exercice précédent de 19 799,42 €, (ii) des plus-values nettes réalisées au cours de l'exercice 2023 d'un montant de 3 380 245,18 € et (iii) des plus-values nettes antérieures non distribuées d'un montant de 15 901 206,36 €, le total des sommes distribuables s'élève à 22 593 070,56 €.

Conformément à l'article 28 des statuts de la SICAV, nous vous proposons de répartir les sommes à affecter, soit 22 593 070,56 €, ainsi qu'il suit :

- Distribution	1 283 397,50 €
- Capitalisation	4 083 862,85 €
- Report à nouveau de l'exercice	14 496,83 €
- Plus et moins-values nettes non distribuées	17 211 313,38 €

Ainsi, pour les actions de distribution et sous réserve de votre approbation, le dividende serait fixé à 0,61 € par action en circulation, éligible pour les personnes physiques à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Nous vous proposons de fixer au 25 avril 2024, la date de détachement de ce dividende, sa mise en paiement s'effectuerait sans frais à compter du 29 avril 2024.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2020	2021	2022
<b>Nombre d'actions D</b>	1.591.601,8432	1.556.054,8079	1.997.411,5057
<b>Dividende</b>	0,59 €	0,88 €	0,76 €
<b>Dividende éligible à l'abattement</b>	0,59 €	0,88 €	0,76 €
<b>Dividende non éligible à l'abattement</b>			

### **4 - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### **5 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **1. Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux**

Vous trouverez en annexe conformément à l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social durant l'exercice écoulé.

## 2. Situation des mandats des administrateurs

### 2.1 Ratification de la nomination d'un administrateur

Nous vous informons que Mme Lorraine ZAFRANI a été cooptée en qualité d'administrateur par votre conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2024 en remplacement de la société AXA France IARD.

### 2.2 Renouvellement du mandat d'administrateurs

- Nous vous précisons que les mandats d'administrateur de Mme Véronique TOUSSAINT-MONDET et de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS arriveront à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous demandons, en conséquence, de bien vouloir les renouveler pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

- Nous vous précisons que le mandat d'administrateur de Mme Anne VISONNEAU arrivera à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons de ne pas le renouveler et de nommer en qualité de nouvel administrateur M. Mathieu KERNEIS pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

## **6 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la SICAV au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **7 - MODIFICATIONS AFFECTANT LA SICAV ET MISE A JOUR CORRELATIVE DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES**

Nous vous présentons ci-dessous les modifications intervenues au cours de l'exercice écoulé et ayant entraîné les mises à jour suivantes :

### ***Mise à jour du prospectus :***

- Mise à jour des « Risques en matière de durabilité »
- Mise à jour des documents d'information clés relatifs aux produits d'investissement de détail et fondés sur l'assurance dit " PRIIPs ", conformément au Règlement européen (Packaged Retail and Insurance-based Investment Products) et publication d'un PRIIPS DIC.
- Ajout d'une mention relative à la non prise en compte des principales incidences négatives en matière de durabilité.
- Nomination de la société de commissariat aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit en remplacement de la société de commissariat aux comptes MAZARS.
- Insertion dans la documentation réglementaire des modalités d'application des mécanismes de gestion de la liquidité :
  - Ajustement de la valeur liquidative (" Swing Pricing ").
  - Insertion d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») et modifications statutaires y afférentes,
  - Mise à jour du « Risque de liquidité » dans la section « Profil de risque ».

### ***Mise à jour du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) :***

- Mise à jour annuelle en vue de l'actualisation des données.



**8 - RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul choisie pour mesurer le risque global de la SICAV est la méthode du calcul de l'engagement telle que prévue aux termes de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n°2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés.

**9 - FRANCHISSEMENT DE SEUILS**

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023, AXA INVESTMENT MANAGERS a déclaré, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, au titre des OPCVM et FIA gérés, les franchissements des seuils de participation mentionnés à l'article L.233-7 du Code de commerce.

**10 - EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote définie par AXA INVESTMENT MANAGERS et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS pour le compte des entités du groupe (<https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/actionnariat-actif>).

Conformément aux dispositions de l'article D533-16-1 du Code monétaire et financier, un rapport dans lequel la Société de gestion de portefeuille rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote y est également disponible.

**11 - INFORMATION SUR LA REMUNERATION**

Conformément aux exigences de transparence sur la rémunération applicable aux sociétés de gestion de portefeuille, la présente section expose les éléments principaux des politiques et pratiques de rémunération mises en œuvre par AXA Investment Managers (ci-après "AXA IM"). Des précisions supplémentaires actualisées concernant notamment le Comité de rémunération et la manière dont la rémunération et les avantages sont attribués aux salariés sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante : [www.axa-im.com/remuneration](http://www.axa-im.com/remuneration). Un exemplaire papier de ces informations est disponible, sans frais sur demande.

**Gouvernance** - Une Politique globale, validée et réexaminée annuellement par le Comité de rémunération d'AXA IM, définit les principes de rémunération applicables à l'ensemble des entités du Groupe. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme de ses clients, actionnaires et salariés. Dans la lignée des politiques et procédures de rémunération définies et validées au niveau du Groupe AXA IM, le Comité de rémunération veille à ce que la Politique globale de rémunération soit appliquée de manière cohérente et équitable au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations et recommandations en vigueur en matière de rémunération.

L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération aux procédures et politiques adoptées par le Groupe AXA IM est effectuée par le Département de l'audit interne du Groupe AXA IM qui présente chaque année ses conclusions au Comité de rémunération d'AXA IM pour lui permettre d'effectuer ses diligences.

Ces conclusions n'ont fait état d'aucune remarque particulière au sujet de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération.

Le résultat de l'examen annuel du Comité de rémunération d'AXA IM est présenté au Conseil d'administration d'AXA Investment Managers Paris ainsi que les modifications apportées à la Politique globale de rémunération.

Ces modifications portent principalement sur (i) le rappel de l'absence d'objectif de vente qui pourrait impacter directement la rémunération fixe ou variable des salariés concernés (ii) le renforcement de la gouvernance encadrant le principe d'équité et d'égalité de genre, (iii) des ajustements spécifiques à certaines entités du groupe AXA IM en fonction d'exigences réglementaires spécifiques et (iv) de mises à jour mineures.

**Éléments quantitatifs** - Les données chiffrées fournies ci-après concernent AXA Investment Managers pour l'ensemble des filiales du Groupe AXA Investment Managers et tous types de véhicules d'investissement confondus au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les montants relatifs aux rémunérations se sont vu appliquer une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion de la SICAV.

<b>Montant total des rémunérations versées et/ou attribuées à l'ensemble du personnel sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 <sup>(1)</sup></b>	
Rémunérations fixes <sup>(2)</sup> (en milliers d'euros)	172,68
Rémunérations variables <sup>(3)</sup> (en milliers d'euros)	107,42
Nombre total d'employés <sup>(4)</sup>	2.808 dont 783 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la SICAV

(1) Les informations sur la rémunération n'incluent pas les charges sociales, après application d'une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion de la SICAV.

(2) Les rémunérations fixes sont composées du salaire de base et de tous autres composants de rémunération fixe payés à l'ensemble du personnel d'AXA Investment Managers au 1er janvier 2023.

(3) Les rémunérations variables, composées d'éléments de salaires variables discrétionnaires, immédiats et différés, incluent:  
- les montants attribués au titre de la performance de l'année précédente et entièrement versés sur l'exercice sous revue (rémunérations variables non différées),

- les montants attribués au titre de la performance des années précédentes et de l'exercice sous revue (rémunérations variables différées),

- et des intéressements à long terme mis en place par le Groupe AXA.

(4) Le nombre total d'employés correspond à l'effectif moyen incluant les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée et les conventions de stage au 31 décembre 2023.

(5) Nombre total d'employés concernés au sein du Groupe AXA Investment Managers au 31 décembre 2023. Notons que dans les exercices précédents étaient retenus le nombre d'employés concernés en début de période.

<b>Montant agrégé des rémunérations versées et/ou attribuées aux collaborateurs et autres cadres supérieurs dont les activités ont une incidence substantielle sur le profil de risque des portefeuilles gérés <sup>(1)</sup></b>			
	<b>Collaborateurs ayant un impact direct sur le profil de risque des véhicules d'investissement</b>	<b>Cadres de direction</b>	<b>Total</b>
Rémunérations fixes et variables (en milliers d'euros) <sup>(2) (3)</sup>	60,48	27,03	87,51
Nombre d'employés concernés <sup>(5)</sup>	277 dont 116 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la SICAV	62 dont 15 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la SICAV	339 dont 131 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la SICAV

## **12 - POLITIQUE DE SELECTION ET D'EXECUTION DES ORDRES**

La Société de gestion de portefeuille a établi un document « Politique d'exécution » présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA Investment Managers a défini une politique de sélection et de monitoring de ses intermédiaires et contreparties.

Cette politique vise à encadrer :

1 Le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquelles AXA Investment Managers Paris souhaite traiter ;

2 La façon dont les relations avec ces intermédiaires/contreparties sont suivies et contrôlées.

Ces intermédiaires et contreparties sont réglementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible. AXA Investment Managers Paris contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette politique.

En cas de délégation de la gestion par AXA Investment Managers Paris vers une autre entité, la politique d'exécution des ordres du délégataire s'appliquera.

La Société de gestion de portefeuille contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en complément, elle met à disposition la liste des principaux courtiers et contreparties utilisés - par classe d'actifs et sous-classes d'actifs - afin d'obtenir les meilleures conditions d'exécution possible pour le compte de ses clients, conformément à la norme technique RTS 28 prévue par la Directive Européenne MiFID II.

La politique d'exécution des ordres de la Société de gestion de portefeuille et les rapports susmentionnés sont publiés sur le site Internet (<https://particuliers.axa-im.fr>) sous la rubrique : « Nos politiques internes et autres informations importantes ».

### **13 - INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE « ESG »**

En application de l'article L. 533-22-1 du Code monétaire et financier, nous vous informons que l'OPCVM applique simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que déterminés par le groupe AXA INVESTMENT MANAGERS. Chez AXA IM, acteur de l'Investissement Responsable depuis près de 20 ans, nous pensons qu'être un gestionnaire d'actifs responsable est fondamental pour notre succès à long terme. Selon nous, les facteurs ESG peuvent influencer non seulement la gestion des portefeuilles d'investissement sur l'ensemble des classes d'actifs, des secteurs, des entreprises et des régions, mais également les intérêts divers touchant les clients et autres parties prenantes.

AXA IM a préparé un code de transparence spécifique pour chacun des fonds ayant une approche ESG significative et engageante. Il est appliqué par l'OPCVM et décrit plus amplement les principaux critères retenus, la méthodologie d'analyse mise en oeuvre ainsi que la manière dont les résultats d'analyse sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement de l'OPCVM. Ce code de transparence est consultable sur le site internet de la société AXA Investment Managers Paris ([www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr)).

### **14 - TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

Conformément aux dispositions des articles 27, 32 et 40 de la Position AMF n°2013-06, telle que modifiée le 10 septembre 2014, relative aux fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM, sont annexées au présent rapport, les informations relatives à l'exposition obtenue au travers de techniques de gestion efficace de portefeuille et au travers d'instruments financiers dérivés de la SICAV.

### **15 - DONNEES RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION (REGLEMENT SFTR)**

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (Règlement SFTR), les données relatives à l'utilisation des opérations de financement sur titres par la SICAV sont annexées au présent rapport.

### **16 - INFORMATIONS RELATIVES AUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article 33 de l'instruction de l'AMF n° 2011-19, un compte-rendu des principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de l'exercice.

### **17 - « SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE » (« SFDR »)**

Au présent rapport est jointe en annexe l'information relative au règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »).

### **18 - TAXONOMIE EUROPEENNE**

« La réglementation européenne dont l'objectif est d'harmoniser la classification des activités économiques

durables est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Dénommée « taxonomie européenne », elle couvre de nombreux thèmes liés à la durabilité environnementale. L'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont les deux premiers objectifs couverts tandis que quatre autres objectifs seront couverts par la réglementation technique en 2023 (protection de l'eau, lutte contre la pollution, préservation de la biodiversité et économie circulaire).

Nous souhaitons porter à votre connaissance que les investissements sous-jacents au produit financier ne prennent pas en compte les critères environnementaux de la taxonomie européenne. ».

## **Annexes**

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OTC

Tableaux relatifs à la réglementation « Securities Financing Transactions Regulation (SFTR) »

Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »)

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

**M. Laurent CLAVEL**

*Mandats et fonctions exercés au 29 décembre 2023*

**Mandats et Fonctions**

Président du conseil d'administration  
R.P. AXA Investment Managers Paris

**Sociétés du Groupe AXA**

**Sociétés françaises**

AXA EUROPE SMALL CAP (SICAV)  
AXA OR ET MATIERES PREMIERES (SICAV)

**Sociétés étrangères**

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

**Entités françaises**

Néant

**Entités étrangères**

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2023*

**Mandats et Fonctions**

**Sociétés du Groupe AXA**

**Sociétés françaises**

Néant

Néant

**Sociétés étrangères**

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

**Entités françaises**

Néant

**Entités étrangères**

Néant

**M. Matthias GARDIN**

*Mandats et fonctions exercés au 29 décembre 2023*

**Mandats et fonctions**

R.P. AXA France IARD

R.P. AXA France IARD

R.P. AXA France VIE

R.P. AXA France VIE

Administrateur

-

-

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2023*

**Mandats et fonctions**

-

Administrateur

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

AXA OR ET MATIERES  
PREMIERES (SICAV)

AXA EUROPE ACTIONS (SICAV)  
AXA SELECTIV' IMMOSERVICE  
(SPPICAV SAS)

AXA SELECTIV' IMMO (SPPICAV  
SAS)

*Sociétés étrangères*

AXA WORLD FUNDS (SICAV  
Luxembourgeoise)

**Entités extérieures au Groupe  
AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

Néant

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe  
AXA**

*Entités françaises*

Ardian MD Mezzanine SA SICAR  
(Luxembourg)

*Entités étrangères*

Néant

**Mme Véronique TOUSSAINT-MONDET**

*Mandats et fonctions exercés au 29 décembre 2023*

**Mandats et fonctions**

Président du Conseil d'administration

Membre du Comité Social et Economique

Membre du Comité Social et Economique

Membre du Comité Social et Economique

-

-

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2023*

**Mandats et fonctions**

-

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

AXA OR ET MATIERES  
PREMIERES (SICAV)

AXA REIM France

AXA REIM SGP

AXA REIM

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe  
AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

Néant

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe  
AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant



**Mme Anne VISONNEAU**

*Mandats et fonctions exercés au 29 décembre 2023*

**Mandats et Fonctions**

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

Administrateur	AXA OR ET MATIERES PREMIERES (SICAV)
R.P. AXA France IARD	AXA EURO 7-10 (SICAV)
R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle	AXA VALEURS EURO (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI OBLIGATIONS MONDE (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle	AGIPI AMBITION (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI REGIONS SOLIDAIRE (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI CONVICTIONS (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI ACTIONS EMERGENTS (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI GRANDES TENDANCES (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI MONDE DURABLE (SICAV)
R.P. AXA Assurances Iard Mutuelle	AXA EURO OBLIGATIONS (SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Mandats et Fonctions**

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2023*

**Mandats et Fonctions**

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés Françaises*

Néant

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

**Mme Lorraine ZAFRANI**

*Mandats et fonctions exercés au 29 décembre 2023*

Mandats et fonctions

Directeur Général

Directeur Général

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

AXA OR ET MATIERES PREMIERES  
(SICAV)

AXA INDICE France (SICAV)

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

*Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice  
2023*

Mandats et fonctions

**Sociétés du Groupe AXA**

*Sociétés françaises*

Néant

*Sociétés étrangères*

Néant

**Entités extérieures au Groupe AXA**

*Entités françaises*

Néant

*Entités étrangères*

Néant

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
31/12/2019	RC	86 911 926,02	2 050 659,8145	42,38				2,66
	RD	51 684 743,20	1 578 004,4092	32,75		1,12	0,073	
31/12/2020	RC	74 909 980,93	1 852 407,8000	40,43				-0,57
	RD	47 685 184,14	1 591 601,8432	29,96		0,59	0,065	-1,03
31/12/2021	RC	115 246 658,92	2 350 662,9641	49,02				6,89
	RD	55 562 956,44	1 556 054,8079	35,70		0,88	0,127	
30/12/2022	RC	141 827 233,97	2 599 981,2634	54,54				3,33
	RD	77 865 874,68	1 997 411,5057	38,98		0,76	0,148	
29/12/2023	RC	124 883 343,00	2 339 415,8376	53,38				1,
	RD	78 806 539,46	2 103 930,3253	37,45		0,61	*	74

\*Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé à la date de détachement du coupon.

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OTC

<b>Techniques de gestion efficaces du portefeuille (art 27)</b>	
Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficaces (Repo, Prêts/emprunts de titres, cessions temporaires)	Monétaire
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	2,972,511.97
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Revenu brut reçu par l'OPCVM lié à ces opérations *	4,184.81
Coût et Frais directs et indirects supportés par l'OPCVM directement liés à ces opérations *	-1,397.16
Liste des contreparties liées à ces opérations	NATIXIS CAPITAL MARKET -

note1

\* Les montants affichés représentent les revenus bruts ainsi que les coûts et frais liés aux opérations de techniques efficaces du portefeuille acquis au cours de l'exercice fiscal

<b>Tableau relatif aux opérations sur les marchés dérivés (art 32)</b>	
Exposition sous-jacente aux instruments financiers dérivés	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations sur les marchés dérivés	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	Néant

<b>Emetteurs des valeurs reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille – concentration &gt; 20% du total net de l'actif du fonds (art 40)</b>		
Nom de l'émetteur	Montant (EUR)	Montant (en %)
Néant		
Total		

\*Les émissions reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille sont toutes émises ou garanties par un Etat Membre de l'Union Européenne.

**AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

**Securities Financing Transactions Regulation**

**29/12/2023**

**EUR**

**Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant					
% de l'actif net total					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

**Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés					
% des actifs pouvant être prêtés					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

**10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement (volume de garanties au titre des transactions en cours)**

1. Nom	
Volume des garanties reçues	
2. Nom	
Volume des garanties reçues	
3. Nom	
Volume des garanties reçues	
4. Nom	
Volume des garanties reçues	
5. Nom	
Volume des garanties reçues	
6. Nom	
Volume des garanties reçues	
7. Nom	
Volume des garanties reçues	
8. Nom	
Volume des garanties reçues	
9. Nom	
Volume des garanties reçues	
10. Nom	
Volume des garanties reçues	

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

### 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom					
Montant					
Domicile					
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter



**Type et qualité des garanties (collatéral), en valeur absolue et sans compensation**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
<b>Type et qualité de la garantie</b>					
<b>Liquidités</b>					
<b>Instruments de dette</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Actions</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Parts de fonds</b>					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
<b>Monnaie de la garantie</b>					
EURO					
<b>Pays de l'émetteur de la garantie</b>					
PAYS-BAS					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

**Échéance de la garantie, en valeur absolue et sans compensation, ventilée en fonction des tranches ci-dessous**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

**Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux					
Trois parties					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

- La compensation des contrats financiers listés détenus par le portefeuille est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et non éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée de manière bilatérale avec les contreparties des transactions
- La compensation des opérations efficaces de portefeuilles est réalisée par un tiers aux transactions dans le cadre d'un contrat tri-partite de collatéral management.

## Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)	100,00	0,00
Montant utilisé (%)		
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS		

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

L'OPC respecte les contraintes définies dans la position AMF n° 2013-06 relative aux fonds cotés et autres question liées aux OPCVM.

Les garanties financières reçues en espèces sont donc uniquement :

- placées en dépôt auprès d'entités prescrites à l'article 50, point f), de la directive OPCVM;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Les garanties financières reçues en titres ne sont pas réutilisées.

La rémunération estimée issue de la réutilisation des garanties de l'OPC est donc proche du taux monétaire de référence.

## Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom

Montant conservé


Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé	
En % de toutes les garanties versées	
Comptes séparés	
Comptes groupés	
Autres comptes	

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Données sur les revenus ventilées

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC	Montant					
	en % du revenus					
Gestionnaire	Montant					
	en % du revenus					
Tiers (ex. agent prêteur...)	Montant					
	en % du revenus					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Les revenus générés par les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres bénéficieront majoritairement au fonds, le solde reviendra à l'agent prêteur selon les conditions définies dans le prospectus. Il peut néanmoins exister des décalages temporels de facturation impactant la présentation des données mentionnées dans le tableau relatif aux revenus ventilés.

## Données sur les coûts ventilées

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC						
	Montant					
Gestionnaire						
	Montant					
Tiers (ex. agent prêteur...)						
	Montant					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

## Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	2,918,268.43	4,891,621.70
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0.00	0.00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPCVM / du fonds d'investissement à vocation générale	44,619,846.14	50,180,626.19
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R.214-11-I- 4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0.00	0.00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés aux I et II de l'article R.214-32-19. (Articles R.214-11-II (OPCVM) et R.214-32-19-I et II-(FIVG) du code monétaire et financier)	0.00	0.00

## Règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »)

Le fonds est un produit financier qui ne promet pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable au sens des articles 8 et 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.





**AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS  
TOUR MAJUNGA - 6 PLACE DE LA PYRAMIDE  
92208 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Aux actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.04 18:24:55 +0100

## Bilan actif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>206 603 725,45</b>	<b>220 597 018,18</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>203 611 094,91</b>	<b>218 868 931,04</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	203 611 094,91	218 868 931,04
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>2 972 511,97</b>	<b>906 373,08</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 972 511,97	906 373,08
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>19 903,83</b>	<b>19 264,43</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 903,83	19 264,43
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>214,74</b>	<b>802 449,63</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	214,74	802 449,63
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>1 996 596,05</b>	<b>137 360,31</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>1 996 596,05</b>	<b>137 360,31</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>45 808,60</b>	<b>1 254 237,74</b>
<b>Liquidités</b>	<b>45 808,60</b>	<b>1 254 237,74</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>208 646 130,10</b>	<b>221 988 616,23</b>

## Bilan passif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	181 096 811,90	194 368 200,96
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	15 901 206,36	11 834 243,39
<b>Report à nouveau (a)</b>	19 799,42	18 359,43
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	3 380 245,18	9 200 735,63
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	3 291 819,60	4 271 569,24
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>203 689 882,46</b>	<b>219 693 108,65</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	2 972 511,97	906 373,08
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	2 972 511,97	906 373,08
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de financiers titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	2 972 511,97	906 373,08
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	1 340 690,57	1 175 474,18
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	1 340 690,57	1 175 474,18
<b>Comptes financiers</b>	643 045,10	213 660,32
<b>Concours bancaires courants</b>	643 045,10	213 660,32
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>208 646 130,10</b>	<b>221 988 616,23</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors-bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Operations de couverture</b>		
Engagements sur marches regleentes ou assimiles		
Total Engagements sur marches regleentes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
<b>Total Operations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres operations</b>		
Engagements sur marches regleentes ou assimiles		
Total Engagements sur marches regleentes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
<b>Total Autres operations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



## Compte de résultat au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13 711,21	961,47
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 624 195,33	7 811 332,17
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	3 290,85
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	4 184,81	5 917,72
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 642 091,35</b>	<b>7 821 502,21</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	1 397,16	2 245,76
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	15 918,24	11 432,57
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>17 315,40</b>	<b>13 678,33</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>6 624 775,95</b>	<b>7 807 823,88</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 174 002,60	3 348 459,89
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>3 450 773,35</b>	<b>4 459 363,99</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-158 953,75	-187 794,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>3 291 819,60</b>	<b>4 271 569,24</b>

## Annexes

---

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'EUR.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2017-05 modifiant le règlement ANC n°2014-01 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Evénement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

### 1. Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes annuels de la manière suivante :

**Valeurs mobilières :**

**Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :**

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : WM Company).
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable, y compris les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF), sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant de fournisseurs de données considérés comme éligibles par la Société de Gestion et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

**Les parts ou actions d'OPC :**

- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

**Les Titres de Créance Négociable hors Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF):**

Les titres de Créance Négociables (TCN) sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui d'émission ou d'émissions de titres équivalents affectés, le cas

échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, courbe de swap ESTR (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

#### Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).
- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossées à des prêts (CLO) :
  - (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
  - (ii) les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

#### Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :
  - Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée à partir des termes du contrat de créance.
  - Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Pensions :
  - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
  - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Instruments financiers reçus et/ou donnés en garantie :

-La société de gestion procédera selon les règles d'évaluation prévues dans le prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché. Toutefois ces instruments et les dettes de restitution correspondantes sont présentés au bilan à leur prix de revient. Les appels de marge sont réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financières.

### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.
- Dérivés sur événement de crédit (CDS) : les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).
- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
  - La valeur nominale de l'instrument,
  - Le prix d'exercice de l'instrument,
  - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
  - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
  - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.

⇒ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

- Swap de taux contre €STR, FED FUNDS ou SONIA :

Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.

- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :

Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

⇒ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Si la Société de gestion le juge nécessaire, un investissement ou un titre spécifique peut être évalué selon une méthode alternative que celles présentées précédemment, sur recommandation du Global Risk Management ou d'un gérant de portefeuille après validation du Global Risk Management. Lorsque la valeur d'un investissement n'est pas vérifiable par la méthode habituelle ni une méthode alternative, celle-ci correspondra à la valeur de réalisation probable estimée, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

En pratique, si la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction à un prix significativement différent de l'évaluation prévue à la lecture des règles de valorisation présentées ici, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix

## 2. Méthodes de comptabilisation

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques du UCIT et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

## 3. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### Action capitalisation :

Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

### Action distribution :

Les Sommes Distribuables sont distribuées dans les limites suivantes :

le revenu net est intégralement distribué, aux arrondis près,

les plus-values nettes réalisées peuvent être sur décision du conseil d'administration partiellement ou intégralement distribuées.

Les Sommes Distribuables non distribuées seront inscrites en report.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision du conseil d'administration et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

## 4. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à l'OPC,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à l'OPC, sont donc :

- Frais directement imputés au compte de résultat de l'OPC :
  - Frais de gestion dont frais de gestion externes à la société de gestion :
    - Le taux maximum s'élève à 2 % de l'actif net (OPC inclus).

- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
  - Néant (Dans la mesure où l'investissement de l'OPC dans des OPC sous-jacents ne représente pas plus de 20% de son actif, le niveau de frais indirects n'a pas à être précisé dans le prospectus, toutefois cela ne signifie pas pour autant qu'aucun frais ne sera pas supporté par l'OPC du fait de cet investissement)
- Commission de mouvement / Dépositaire :
  - Le prélèvement sur chaque transaction est de 50 € TTC maximum
- Commission de surperformance :
- -Néant
- Rétrocession de frais de gestion :
- -Néant
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
  - Non applicable

## 5. Calcul des ratios et des engagements

Les fonds détenant des contrats financiers calculent ses règles de division des risques, conformément à l'article R.214-30 du Code Monétaire et Financier, en tenant compte des instruments financiers sous-jacents à ces contrats.

Dans les cas où ceci est autorisé par le prospectus du fonds, l'exposition réelle de ce dernier au risque de marché peut être réalisée au travers de contrats financiers qui portent sur des instruments financiers diversifiés. Dans ces cas, le portefeuille du fonds est concentré mais l'utilisation des contrats financiers conduit à diversifier l'exposition au risque du fonds.

## 6. Tableau « hors-bilan »

Les positions en « hors-bilan » sont classées en « Opérations de couverture » ou « Autres opérations » en fonction de l'objectif recherché dans le cadre de la gestion du fonds.

<i>Tableau de concordance des parts</i>			
<b>Nom du fonds :</b>	<b>AXA OR ET MAIERES PREMIERES</b>		
<b>Code portefeuille :</b>	<b>AVFG</b>		
<b>Code ISIN</b>	<b>Catégorie indiquée sur le prospectus/KIID</b>	<b>Affectation des sommes distribuables</b>	<b>Parts présentées dans l'inventaire</b>
FR0010011171	C	Capitalisation	RC
FR0010011189	D	Distribution	RD

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>219 693 108,65</b>	<b>170 809 615,36</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	33 160 896,56	101 040 169,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-42 438 737,86	-66 439 491,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 342 384,09	13 692 504,56
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 380 576,95	-6 097 244,14
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-79 978,33	-170 901,62
Différences de change	-6 641 065,93	899 317,89
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 811 979,82	3 120 276,61
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>10 217 402,93</i>	<i>17 029 382,75</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>17 029 382,75</i>	<i>13 909 106,14</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 604 941,30	-1 620 502,46
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 450 773,35	4 459 363,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>203 689 882,46</b>	<b>219 693 108,65</b>

\* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

### 3. MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	2,918,268.43	4,891,621.70
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0.00	0.00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPCVM / du fonds d'investissement à vocation générale	44,619,846.14	50,180,626.19
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R.214-11-I-4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0.00	0.00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés aux I et II de l'article R.214-32-19. (Articles R.214-11-II (OPCVM) et R.214-32-19-I et II-(FIVG) du code monétaire et financier)	0.00	0.00

Ce tableau ne fait pas partie de l'annexe des comptes annuels et n'est donc pas audité par le commissaire aux comptes.



## 4. COMPLEMENTS D'INFORMATION

### 4.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe nego. sur un marché regl. ou assimilé	2 972 511,97	1,46
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>2 972 511,97</b>	<b>1,46</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 972 511,97</b>	<b>1,46</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors Bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Hors Bilan</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 4.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	2 972 511,97	1,46						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							45 808,60	0,02
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	2 972 511,97	1,46						
Comptes financiers							643 045,10	0,32
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

#### 4.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées							2 972 511,97	1,46		
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers	45 808,60	0,02								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers							2 972 511,97	1,46		
Comptes financiers	643 045,10	0,32								
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

#### 4.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1 CAD	% CAD	Devise 2 USD	% USD	Devise 3 ZAR	% ZAR	Devise N	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	71 721 460,52	35,21	69 303 880,40	34,02	24 985 376,79	12,27	31 303 035,44	15,37
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Créances	435 558,45	0,21	497 492,05	0,24			265 092,47	0,13
Comptes financiers							45 808,60	0,02
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Dettes	390 581,15	0,19	279 018,59	0,14			166 913,52	0,08
Comptes financiers	64 491,28	0,03	216 811,83	0,11	955,31	0,00	45 732,79	0,02
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

#### 4.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	29/12/2023
<b>Créances</b>	
Coupons à recevoir	112 005,53
Ventes à règlement différé	1 884 093,45
Autres créances	497,07
<b>Total des créances</b>	<b>1 996 596,05</b>
<b>Dettes</b>	
Achats à règlement différé	-836 513,26
Frais de gestion	-500 503,03
Autres Dettes	-3 674,28
<b>Total des dettes</b>	<b>-1 340 690,57</b>
<b>Total dettes et créances</b>	<b>655 905,48</b>

## 4.6. Capitaux propres

### MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
<b>RC</b>		
Actions ou parts émises durant l'exercice	356 282,9247	19 400 606,45
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-616 848,3505	-32 941 848,67

	En parts	En montant
<b>RD</b>		
Actions ou parts émises durant l'exercice	358 579,8098	13 760 290,11
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-252 060,9902	-9 496 889,19

### COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
<b>RC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	6 512,80
Montant des commissions de souscription perçues	6 512,80
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	6 512,80
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	6 512,80
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	En montant
<b>RD</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1,07
Montant des commissions de souscription perçues	1,07
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	1,07
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	1,07
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

## 4.7. Frais de gestion

	29/12/2023
<b>RC</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Frais de gestion fixes	1 998 907,61
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/12/2023
<b>RD</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Frais de gestion fixes	1 175 094,99
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

## 4.8. Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC

Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités
NEANT				

Autres engagements reçus et / ou donnés NEANT

## 4.9. Autres informations

### VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

### VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

### INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	29/12/2023
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPC	19 903,83
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	19 903,83

#### 4.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant Unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	19 799,42	18 359,43
Résultat	3 291 819,60	4 271 569,24
<b>Total</b>	<b>3 311 619,02</b>	<b>4 289 928,67</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 013 724,69	2 753 098,79
<b>Total</b>	<b>2 013 724,69</b>	<b>2 753 098,79</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
<b>RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 283 397,50	1 518 032,74
Report à nouveau de l'exercice	14 496,83	18 797,14
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 297 894,33</b>	<b>1 536 829,88</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	2 103 930,3253	1 997 411,5057
Distribution unitaire	0,61	0,76
<b>Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	251 890,43	314 732,19



Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	15 901 206,36	11 834 243,39
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 380 245,18	9 200 735,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>19 281 451,54</b>	<b>21 034 979,02</b>

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 070 138,16	5 938 826,74
<b>Total</b>	<b>2 070 138,16</b>	<b>5 938 826,74</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	17 211 313,38	15 096 152,28
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>17 211 313,38</b>	<b>15 096 152,28</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	2 103 930,3253	1 997 411,5057
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

#### 4.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire  €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)  €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)  €	Crédit d'impôt unitaire  €	Capitalisation unitaire  €
31/12/2019	RC	86 911 926,02	2 050 659,8145	42,38				2,66
	RD	51 684 743,20	1 578 004,4092	32,75		1,12	0,073	
31/12/2020	RC	74 909 980,93	1 852 407,8000	40,43				-0,57
	RD	47 685 184,14	1 591 601,8432	29,96		0,59	0,065	-1,03
31/12/2021	RC	115 246 658,92	2 350 662,9641	49,02				6,89
	RD	55 562 956,44	1 556 054,8079	35,70		0,88	0,127	
30/12/2022	RC	141 827 233,97	2 599 981,2634	54,54				3,33
	RD	77 865 874,68	1 997 411,5057	38,98		0,76	0,148	
29/12/2023	RC	124 883 343,00	2 339 415,8376	53,38				1,74
	RD	78 806 539,46	2 103 930,3253	37,45		0,61	*	

\*Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé à la date de détachement du coupon.

## 4.12. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
AGNICO EAGLE MINES LTD COMMON STOCK	324 746	16 197 169,37	CAD	7,95
AMPOL LTD COMMON STOCK	6 420	143 358,45	AUD	0,07
ANGLO AMERICAN PLATINUM LTD COMMON STOCK ZAR.1	40 228	1 919 668,14	ZAR	0,94
ANGLOGOLD ASHANTI PLC COMMON STOCK	299 153	5 233 507,83	ZAR	2,57
APA CORP COMMON STOCK USD.625	8 247	267 869,79	USD	0,13
APA GROUP STAPLED SECURITY	34 632	182 690,27	AUD	0,09
BANPU PUBLIC CO LTD FOR REG FOREIGN SH. THB1.0 A	237 722	42 873,12	THB	0,02
BARRICK GOLD CORP COMMON STOCK	1 244 498	20 453 990,20	CAD	10,04
BEACH ENERGY LTD COMMON STOCK	51 749	51 144,85	AUD	0,03
BAKER HUGHES CO COMMON STOCK USD.0001	27 342	846 014,18	USD	0,42
BP PLC COMMON STOCK USD.25	445 668	2 397 416,63	GBP	1,18
CANADIAN NATURAL RESOURCES COMMON STOCK	28 560	1 702 110,12	CAD	0,84
CENOVUS ENERGY INC COMMON STOCK	35 289	534 931,43	CAD	0,26
CHENIERE ENERGY INC COMMON STOCK USD.003	6 391	987 650,03	USD	0,48
CHEVRON CORP COMMON STOCK USD.75	46 155	6 232 272,48	USD	3,06
CONOCOPHILLIPS COMMON STOCK USD.01	31 995	3 361 842,80	USD	1,65
COSAN SA COMMON STOCK	32 190	116 139,43	BRL	0,06
COSMO ENERGY HOLDINGS CO LTD COMMON STOCK	2 143	77 968,03	JPY	0,04
COTERRA ENERGY INC COMMON STOCK USD.1	20 125	464 934,59	USD	0,23
AKER BP ASA COMMON STOCK NOK1.0	8 249	217 282,12	NOK	0,11
DEVON ENERGY CORP COMMON STOCK USD.1	17 295	709 241,39	USD	0,35
DIAMONDBACK ENERGY INC COMMON STOCK USD.01	4 811	675 408,39	USD	0,33
ENAGAS SA COMMON STOCK EUR1.5	6 692	102 153,38	EUR	0,05
ENBRIDGE INC COMMON STOCK	56 466	1 849 120,01	CAD	0,91
ENDEAVOUR MINING PLC COMMON STOCK USD.01	130 573	2 647 472,86	GBP	1,30
ENEOS HOLDINGS INC COMMON STOCK	75 719	272 471,33	JPY	0,13
ENI SPA COMMON STOCK	57 868	888 158,06	EUR	0,44
ENTERPRISE DEV CORP ALTA COM	520 000	0,00	CAD	0,00
EOG RESOURCES INC COMMON STOCK USD.01	15 688	1 717 705,70	USD	0,84
EVOLUTION MINING LTD COMMON STOCK	1 324 362	3 239 529,01	AUD	1,59
EXXARO RESOURCES LTD COMMON STOCK ZAR.01	6 560	66 401,11	ZAR	0,03
EXXON MOBIL CORP COMMON STOCK	108 589	9 828 206,42	USD	4,83
FRANCO NEVADA CORP COMMON STOCK	135 056	13 608 519,24	CAD	6,68
FRESNILLO PLC COMMON STOCK USD.5	131 824	904 231,56	GBP	0,44
GALP ENERGIA SGPS SA COMMON STOCK EUR1.0	13 452	179 449,68	EUR	0,09
GOLD FIELDS LTD COMMON STOCK ZAR.5	627 768	8 632 186,79	ZAR	4,24
HALLIBURTON CO COMMON STOCK USD2.5	24 247	793 490,29	USD	0,39
HARMONY GOLD MINING CO LTD COMMON STOCK ZAR.5	387 389	2 293 310,36	ZAR	1,13
HELLENIQ ENERGY HOLDINGS SA COMMON STOCK EUR2.18	1 813	13 198,64	EUR	0,01
HESS CORP COMMON STOCK USD1.0	7 413	967 417,81	USD	0,47
HD HYUNDAI COMMON STOCK KRW1000.0	1 115	49 610,28	KRW	0,02
IDEMITSU KOSAN CO LTD COMMON STOCK	28 740	141 639,04	JPY	0,07
IMPALA PLATINUM HOLDINGS LTD COMMON STOCK NPV	574 135	2 593 956,90	ZAR	1,27
IMPERIAL OIL LTD COMMON STOCK	4 514	233 912,34	CAD	0,11
INPEX CORP COMMON STOCK	24 818	303 504,81	JPY	0,15
IRPC PCL FOREIGN FOREIGN SH. THB1.0 A	317 800	17 025,98	THB	0,01
KINDER MORGAN INC COMMON STOCK USD.01	52 944	845 455,27	USD	0,42
KOREA ZINC CO LTD COMMON STOCK KRW5000.0	7 654	2 679 235,82	KRW	1,32
MARATHON OIL CORP COMMON STOCK USD1.0	16 282	356 106,57	USD	0,17
MARATHON PETROLEUM CORP COMMON STOCK USD.01	10 127	1 360 106,57	USD	0,67
MOL HUNGARIAN OIL AND GAS PL COMMON STOCK HUF125.0	11 023	81 501,24	HUF	0,04
MOTOR OIL (HELLAS) SA COMMON STOCK EUR.75	1 451	34 475,76	EUR	0,02
NESTE OYJ COMMON STOCK	11 224	361 525,04	EUR	0,18

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
NEW HOPE CORP LTD COMMON STOCK	13 733	43 771,87	AUD	0,02
NEWMONT CORP COMMON STOCK USD1.6	817 564	30 633 208,67	USD	15,03
NORTHAM PLATINUM HOLDINGS LT COMMON STOCK	256 880	1 785 709,75	ZAR	0,88
NORTHERN STAR RESOURCES LTD COMMON STOCK	801 724	6 759 857,06	AUD	3,32
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP COMMON STOCK USD.2	18 330	990 797,36	USD	0,49
OMV AG COMMON STOCK	3 827	152 199,79	EUR	0,07
ONEOK INC COMMON STOCK USD.01	15 517	986 379,16	USD	0,48
ORLEN SA	15 524	234 088,52	PLN	0,11
PEMBINA PIPELINE CORP COMMON STOCK	14 839	464 750,23	CAD	0,23
PRIO SA COMMON STOCK	17 995	154 431,14	BRL	0,08
PETROBRAS PETROLEO BRAS PR PREFERENCE	149 796	1 039 592,81	BRL	0,51
PETROBRAS PETROLEO BRAS COMMON STOCK	100 026	726 621,28	BRL	0,36
PHILLIPS 66 COMMON STOCK	11 879	1 431 738,61	USD	0,70
PIONEER NATURAL RESOURCES CO COMMON STOCK USD.01	6 211	1 264 409,25	USD	0,62
PTT EXPLORATION PROD FOR FOREIGN SH. THB1.0 A	35 200	136 768,82	THB	0,07
PTT OIL RETAIL BUS FOREIGN FOREIGN SH. THB10.0 A	82 934	42 011,95	THB	0,02
PTT PCL/FOREIGN FOREIGN SH. THB1.0 A	386 402	366 371,96	THB	0,18
REPSOL SA COMMON STOCK EUR1.0	34 658	466 150,10	EUR	0,23
S OIL CORP COMMON STOCK KRW2500.0	1 037	50 731,90	KRW	0,02
SANTOS LTD COMMON STOCK	87 837	412 354,81	AUD	0,20
SCHLUMBERGER LTD COMMON STOCK USD.01	38 032	1 791 685,40	USD	0,88
SHELL PLC COMMON STOCK EUR.07	176 689	5 243 272,33	GBP	2,57
SIBANYE STILLWATER LTD COMMON STOCK	1 996 307	2 460 635,91	ZAR	1,21
SK INC COMMON STOCK KRW200.0	952	119 110,51	KRW	0,06
SK INNOVATION CO LTD COMMON STOCK KRW5000.0	1 599	157 688,23	KRW	0,08
SNAM SPA COMMON STOCK	61 296	285 332,88	EUR	0,14
WASHINGTON H. SOUL PATTINSON COMMON STOCK	6 779	137 221,47	AUD	0,07
EQUINOR ASA COMMON STOCK NOK2.5	23 996	689 068,18	NOK	0,34
SUNCOR ENERGY INC COMMON STOCK	34 717	1 011 764,83	CAD	0,50
TARGA RESOURCES CORP COMMON STOCK USD.001	5 958	468 538,87	USD	0,23
TC ENERGY CORP COMMON STOCK	27 487	976 745,24	CAD	0,48
TENARIS SA COMMON STOCK USD1.0	12 574	197 977,63	EUR	0,10
TEXAS PACIFIC LAND CORP COMMON STOCK USD.01	164	233 451,14	USD	0,11
THAI OIL PCL FOREIGN FOREIGN SH. THB10.0 A	32 700	46 615,79	THB	0,02
TOURMALINE OIL CORP COMMON STOCK	7 716	315 664,18	CAD	0,15
TOTALENERGIES SE COMMON STOCK EUR2.5	58 713	3 616 720,80	EUR	1,78
ULTRAPAR PARTICIPACOES SA COMMON STOCK	22 600	111 653,30	BRL	0,05
UNITED ENERGY GROUP LTD COMMON STOCK HKD.01	206 000	20 299,68	HKD	0,01
UNTRADE.BRIGHTOIL	67 000	0,00	HKD	0,00
VALERO ENERGY CORP COMMON STOCK USD.01	9 056	1 065 749,33	USD	0,52
VAR ENERGI ASA COMMON STOCK NOK.16	14 816	42 472,93	NOK	0,02
VIBRA ENERGIA SA COMMON STOCK	30 050	127 458,88	BRL	0,06
WHEATON PRECIOUS METALS CORP COMMON STOCK	320 260	14 372 783,33	CAD	7,06
WHITEHAVEN COAL LTD COMMON STOCK	17 814	81 868,03	AUD	0,04
WILLIAMS COS INC COMMON STOCK USD1.0	32 483	1 024 200,33	USD	0,50
WOODSIDE ENERGY GROUP LTD COMMON STOCK	50 477	968 445,01	AUD	0,48
YANCOAL AUSTRALIA LTD COMMON STOCK	8 557	26 164,15	AUD	0,01
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous)</b>		<b>203 611 094,91</b>		<b>99,96</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile</b>		<b>203 611 094,91</b>		<b>99,96</b>
BRO X MINERALS LTD COM	1 700	0,00	CAD	0,00
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. non nego. sur un marche regl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilees non nego. sur un marche regl.</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilees</b>		<b>203 611 094,91</b>		<b>99,96</b>
AXA AXA COURT TERME	8,13	19 903,83	EUR	0,01

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
<b>TOTAL OPCVM et equivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>		<b>19 903,83</b>		<b>0,01</b>
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>		<b>19 903,83</b>		<b>0,01</b>
NETHERLANDS GOVERNMENT BONDS 144A REGS 01/27 0.00000	3 200 000	2 972 511,97	EUR	1,46
<b>TOTAL Titre pris en garantie</b>		<b>2 972 511,97</b>		<b>1,46</b>
<b>INDEMNITES SUR Titres recus en garantie</b>		<b>-2 972 511,97</b>		<b>-1,46</b>
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES SUR Creances representatives de titres pretes</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>INDEMNITES SUR Creances representatives de titres pretes</b>		<b>214,74</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>		<b>214,74</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Operations contractuelles</b>		<b>214,74</b>		<b>0,00</b>



**AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 29 décembre 2023)**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 29 décembre 2023**

**AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS  
TOUR MAJUNGA - 6 PLACE DE LA PYRAMIDE  
92208 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.04 18:24:50 +0100



---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

## Texte des Résolutions présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

### **PREMIERE RESOLUTION** (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de la SICAV tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un revenu net bénéficiaire de 3.291.819,60 €.

Elle constate que le capital, tel que défini à l'article L.214-7 alinéa 5 du Code monétaire et financier, d'un montant de 194.368.200,96 €, divisé en 2.599.981,2634 actions C et en 1.997.411,5057 actions D au 30 décembre 2023, s'élève à 181.096.811,90 €, divisé en 2.339.415,8376 actions C et en 2.103.930,3253 actions D au 29 décembre 2023, soit une diminution nette de 13.271.389,06 €.

### **DEUXIEME RESOLUTION** (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, constatant que les sommes distribuables de l'exercice, composées de :

- Revenu net de l'exercice	3.291.819,60 €
- Report à nouveau de l'exercice précédent	19.799,42 €
- Plus values et moins values nettes de l'exercice	3.380.245,18 €
- Plus values et moins values nettes antérieures non distribuées	15.901.206,36 €

s'élèvent à 22.593.070,56 € décide, conformément aux dispositions statutaires, de les répartir comme suit :

- Distribution	1.283.397,50€
- Capitalisation	4.083.862,85 €
- Report à nouveau de l'exercice	14.496,83 €
- Plus values et moins values nettes non distribuées	17.211.313,38 €

L'assemblée générale décide le détachement, le 25 avril 2024, d'un dividende de 0,61 €, par action en circulation, éligible pour les personnes physiques à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts. La mise en paiement du dividende sera effectuée sans frais, à compter du 29 avril 2024.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	2020	2021	2022
<b>Nombre d'actions D</b>	1.591.601,8432	1.556.054,8079	1.997.411,5057
<b>Dividende</b>	0,59 €	0,88 €	0,76 €
<b>Dividende éligible à l'abattement</b>	0,59 €	0,88 €	0,76 €
<b>Dividende non éligible à l'abattement</b>			

### **TROISIEME RESOLUTION** (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'aucune convention nouvelle, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été autorisée par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023.



**QUATRIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Véronique TOUSSAINT-MONDET vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

**CINQUIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

**SIXIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Anne VISONNEAU vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de ne pas le renouveler et de nommer en qualité de nouvel administrateur M. Mathieu KERNEIS, pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

**SEPTIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)**

L'assemblée générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de Mme Lorraine ZAFRANI, cooptée par le conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2024, en remplacement de de la société AXA FRANCE IARD pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.



**AXA OR ET MATIERES PREMIERES**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide -

92800 Puteaux Tél. : 01 44 45 70 00 - Fax : 01 44 45 87 21

SIREN 342 054 905 - RCS Nanterre

**AXA Investment Managers Paris**

Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux - France

Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP 92008 en date du 7 avril 1992

S.A. au capital de 1 421 906 euros, 353 534 506 RCS Nanterre.